

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Bureau de la Réglementation Générale
Et des Elections

ARRETE N° 2009- 3535 du 30 décembre 2009
Portant calendrier de la liste des Journées Nationales
d'appel à la générosité publique pour l'année 2010

VU les articles L 2212.2 et L 2215.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

VU la loi modifiée n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU le décret modifié n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU l'arrêté préfectoral n°2091-57 du 16 juillet 1957 portant interdiction de quêtes et ventes d'insignes ;

VU la circulaire n° NOR.IOCD.09.28183.V du Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales du 9 décembre 2009 relative au calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2010 ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture

ARRETE

ARTICLE 1^{er} – Le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2010 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Mercredi 20 janvier au dimanche 14 février 2010 avec quête le 24 janvier 2010	Campagne de solidarité et de citoyenneté	La jeunesse au plein air
Samedi 30 janvier au dimanche 31 janvier 2010 avec quête les 30 et 31 janvier 2010	Journée mondiale des lépreux	Fondation Raoul FOLLEREAU
Lundi 25 janvier au dimanche 31 janvier 2010 avec quête les 30 et 31 janvier 2010	Journées contre la lèpre	Oeuvres hospitalières de l'ordre de Malte
Lundi 8 mars au dimanche 14 mars 2010 avec quête les 13 et 14 mars 2009	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale contre le cancer
Lundi 8 mars au dimanche 14 mars 2010 Pas de quête	Campagne du Neurodon	Fédération pour la recherche sur le cerveau

Lundi 15 mars au dimanche 21 mars 2010 avec quête les 20 et 21 mars 200	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Collectif Action Handicap
Lundi 15 mars au dimanche 21 mars 2010 pas de quête	Semaine de la lutte contre le cancer	ARC
Lundi 22 mars au dimanche 4 avril 2010 avec quête tous les jours	Journées « Ensemble contre le Sida »	SIDACTION
Dimanche 2 mai au dimanche 9 mai 2010 avec quête tous les jours	Campagne de l'œuvre nationale du Bleuet de France	Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Œuvre nationale du bleuet de France)
Lundi 3 mai au dimanche 16 mai 2010 avec quête le 16 mai 2010	Quinzaine de l'école publique Campagne « Pas d'école pas d'avenir »	Ligue de l'enseignement
Lundi 24 mai au dimanche 30 mai Avec quête le 30 mai	Semaine nationale de la famille	Union nationale des associations familiales UNAF
Lundi 31 mai au dimanche 6 juin Pas de quête	Campagne nationale «Enfants et Santé»	Fédération nationale "Enfants et Santé »
Lundi 31 mai au dimanche 13 juin Avec quête les 12 et 13 juin	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)
Samedi 5 juin au vendredi 11 juin Avec quête tous les jours	Campagne nationale de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française
Samedi 12 juin et dimanche 13 juin Avec quête les 12 et 13 juin	Maladies orphelines	Fédération des maladies orphelines
Mardi 13 et mercredi 14 juillet	Fondation Maréchal De Lattre	Fondation Maréchal De Lattre
Lundi 20 au dimanche 26 septembre Avec quête les 25 et 26 septembre	Semaine nationale du coeur 2009	Fédération française de cardiologie

Samedi 18 au mardi 21 septembre Avec quête tous les jours	Sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer	France Alzheimer
Dimanche 26 septembre au dimanche 3 octobre Avec quête les 2 et 3 octobre	Journées nationales des associations des personnes aveugles et malvoyantes	Comité national pour la promotion sociale des aveugles et de amblyopes
Lundi 4 octobre au dimanche 10 octobre Pas de quête	Journées de solidarité de l'U.N.A.P.E.I.	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis
Lundi 18 octobre au dimanche 24 octobre Pas de quête	Semaine bleue des retraités et personnes âgées	Comité national d'entente pour la semaine bleue
1er novembre Avec quête	Journée nationale des sépultures des «Morts pour la France»	Le Souvenir Français
Mardi 2 novembre au jeudi 11 novembre Avec quête tous les jours	Campagne de l'œuvre nationale du Bleuet de France	Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Oeuvre nationale du bleuet de France)
Samedi 13 et dimanche 14 novembre Avec quête les 13 et 14 novembre	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Lundi 15 novembre au dimanche 28 novembre avec quête les 21 et 28 novembre	Campagne contre les maladies respiratoires	Comité national contre les maladies respiratoires
Samedi 28 novembre au samedi 5 décembre avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	SIDACTION
Mercredi 1er décembre Avec quête	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	AIDES
Vendredi 3 décembre au dimanche 12 décembre avec quête les 4 et 5 décembre	Téléthon	Association française contre les myopathies

L' « Association nationale du souvenir français » chargée d'entretenir les tombes des morts pour la France et les monuments qui perpétuent leur souvenir peut, d'autre part, être autorisée à quêter le 1er novembre aux portes des cimetières.


ARTICLE 2 – Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues. Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1^{er} ci-dessus.

ARTICLE 3 – Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé à cet effet par le calendrier déterminé à l'article 1^{er} ci-dessus, lorsque ce jour est un dimanche.

ARTICLE 4 – Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le Préfet.

ARTICLE 5 – Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Messieurs les Sous-Préfets, Mesdames et Messieurs les Maires du département, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,



Jean-François RAFFY